

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 04 Mai (04/05/2012)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 27 avril, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints,**

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Bernard REDON (représenté par M. EMPOCIELLO) **Adjoints,**

M. Philippe CHAUMERLIAC (représenté par M. NUNZI), Mme Christine LASSALLE (représentée par Mme DAMIANI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. MOTHEs), M. Gérard VALLES (représenté par Mme FANFELLE), Mme Colette ROLLET (représentée par M. ROQUEFORT), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint,**

Mme Odile MARTY-MOTHEs, **Conseillère Municipale**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Gérard CHOUKOUd, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

M. Pierre GUILLAMAT est nommé secrétaire de séance.

23 – 04 Mai 2012

**TARIFS D'ENTRÉE AUX EXPOSITIONS TEMPORAIRES DU MUSEE
MARGUERITE VIDAL HORS BILLET GROUPE**

Rapporteur : Monsieur BOUSQUET



Considérant la nécessité de fixer des tarifs d'entrée aux expositions temporaires du Musée Marguerite Vidal pour les personnes souhaitant visiter les expositions seules,

Considérant que les recettes générées par ces entrées seront gérées par la régie municipale de recettes des Affaires Culturelles,

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

FIXE les tarifs d'entrée aux expositions temporaires du Musée Marguerite Vidal comme suit, à compter du 3 juin 2012 :

	Tarif Plein	Tarif Réduit *	Tarif mois de 18 ans
Entrée Musée seul	2 €	1 €	Gratuit

Tarif réduit : ce tarif s'applique aux catégories suivantes : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, porteurs des cartes CEZAM ou Sourire (Banque Populaire), personnes handicapées **sur présentation d'un justificatif**, ainsi qu'aux groupes de plus de 10 personnes.

Pour copie conforme

Moissac le 09 Mai 2012

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :